

sa porte principale. Cette représentation est empreinte du goût faux et maniéré qui caractérise le style de cette époque de décadence artistique et sociale. L'orme traditionnel est transformé en olivier, l'hostie en flamme s'échappant du calice et une lourde guirlande composée de fleurs et de fruits y tient la place des supports héraldiques. Ce blason insolite est surmonté d'une corniche denticulée au-dessus de laquelle s'aperçoit un socle qui portait un buste de Louis XVI, en marbre blanc, relégué depuis la Révolution dans les greniers de l'Hôtel-de-Ville.

M. Girard, ancien libraire à Vienne, a recueilli une petite plaque en cuivre sur laquelle se relèvent en bosse les armoiries de Vienne, et qui paraît avoir servi d'ornement à quelque pièce d'un harnais de carrosse. Elle porte cette inscription circulaire en lettres capitales : Sellier de la ville, et devait être l'insigne distinctif qu'attachait à ses équipages le sellier ou carrossier, investi du privilège de fournir au consulat les voitures qu'exigeaient certaines cérémonies ou réceptions d'apparat.

Nous devons à M. Fabre, adjoint au Maire de Vienne, la communication d'une pièce appartenant à la ville et qu'elle doit soigneusement conserver comme un rare et précieux vestige de ses vieilles coutumes. C'est une espèce de tabart ou de plastron, de 48 centimètres de hauteur sur 36 de largeur, taillé en forme d'écusson, échangé par le haut et se terminant en pointe par le bas. Aux deux extrémités de l'échancrure sont deux attaches destinées à le retenir autour du cou et l'on aperçoit encore à l'extrémité inférieure les restes d'une troisième attache qui servait à le maintenir et à le fixer sur la poitrine. Un galon d'or, frangé d'argent, garnit les contours de ce plastron d'une étoffe fort riche, damassée en soie rouge, tirant sur le violet et revenant à la couleur qu'on nomme lie de vin. Sur ce fond, qui n'est déjà